

N/REF : 26/02/2026 14H46 C:264667 I:33809
V/REF : EMAIL
V/Courrier reçu le Jeudi 26/02/2026

THERMAL MANAGEMENT SOLUTIONS

**115 RUE HILAIRE DE CHARDONNET
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 06 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 115 HILAIRE DE CHARDONNET GRENOBLE TECHNISUD
M GADEN 06 79 40 54 43 OU 04 76 29 18 80

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE TUYAU EVACUATION URINOIR TOILETTE HOMME
A L ATELIER
CURAGE TUYAU DIAMETRE 40 MM

Donneur d'ordre : M. M. GADEN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/02/2026 A 14H45
PRÉVOIR DE REPROGRAMMER L'INTERVENTION CAR IL FAUT UTILISER LA PRESSION
AVEC LE 1/8
FAIRE INTERVENIR UN PLOMBIER EN BINOME :
PREVOIR MANCHON DE 32 ET COUPER L'EVACUATION
PREVOIR UN PASSAGE A LA PRESSION

LE 05/03/2026 A 10H30
DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE L'ÉVACUATION DE L'URINOIRE
EXTRACTION DE CALCAIRE
CONTROLE DE L'ÉCOULEMENT

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 06/03/26 a 08H55 M. M. GADEN

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ff	Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	3	188,56
				188,56
		TOTAL H.T.		188,56
		T.V.A. a 10,00%		18,85
		TOTAL T.T.C.En EURO		207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN